

MOT À MOT

Précision

La « Fraternité blanche universelle », nous enjoint de publier le rectificatif suivant :

« Le journal l'Humanité, inspiré par Karl Marx, a publié dans son édition électronique mise en ligne le 12 février de l'an de grâce 2005, un article commentant le procès intenté et gagné par la Fraternité blanche universelle contre le directeur de la publication du journal Lolie pour refus d'insérer, article mettant en cause cette association dans des termes appelant les précisions qui suivent. L'association entend préciser qu'elle avait demandé la publication d'un droit de réponse au journal Lolie à sa mise en cause dans un article, droit de réponse inséré tardivement et assorti d'un commentaire... qui avait donné lieu à un autre droit de réponse... non inséré... ayant abouti à la saisine de la juridiction correctionnelle parisienne qui a rendu un jugement... commenté par l'Humanité... ledit commentaire donnant lieu au présent droit de réponse dont l'association Fraternité blanche universelle demande qu'il soit inséré et suggère qu'il ne soit pas commenté... L'association déplore que le journaliste prenne le prétexte d'un commentaire de décision de Justice pour qualifier l'association Fraternité blanche universelle de « sordide secte de bas étage - double pléonasme » alors que cela n'avait aucun rapport avec le procès en question. Pour sa part, l'association ne s'autoriserait pas à dire tout haut que l'Humanité est un sordide journal de bas étage - double pléonasme. Pour le reste, que les lecteurs de l'Humanité se rassurent : si Karl Marx fait une apparition dans les locaux de la Fraternité blanche universelle, lequel y est le bienvenu, et quel qu'en soit le motif, ils seront les premiers informés de cette révélation... »